

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 24 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le 24 Septembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 16 Septembre 2015, s'est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LHERMEROULT Patrick, Maire.

Étaient présents : LHERMEROULT Patrick, Maire
ROCREE Roselyne, DUHAMEL Agnès, DAUBE François, QUERUEL Geneviève,
ROHEE Nathalie, DANEL Sandrine, ALLORGE Hervé.

Absents excusés : FAUCHER Laurent qui donne pouvoir à Madame DUHAMEL Agnès

Absent : LEMOUCHE Francis, BOUCHER Martial

Secrétaire de Séance : ROHEE Nathalie

Ouverture de séance à 20h30

Monsieur le Maire reprend le compte rendu du Conseil Municipal du 29 Juin 2015 afin faire le point sur certains sujets :

CENTRE DE LOISIRS suivre cette année le nombre d'enfants présents, le règlement, le suivi des comptes financiers.

PROGRAMMATION DU SIEGE au vu du montant de l'aide financière revu à la baisse, les travaux prévus Route de Louviers seront limités à la moitié de la route. Pour l'instant rien n'est établi sur la distance (peut-être jusqu'à l'épicerie).

Pour l'arrosage des parterres fleuris, l'utilisation d'un tracteur muni d'une pompe à eau sera à la disposition de l'employé municipal.

TEAM RESEAUX doit intervenir pour un changement de direction d'un lampadaire Route de Louviers Voir aussi le remplacement de l'ampoule du spot au cimetière
Les illuminations de Noël sont arrivés, voir avec Team Réseaux pour l'installation.

Le dossier pour l'aménagement de la cuisine de la salle des fêtes suit son cours ainsi que celui de l'aménagement de la Mairie où il est prévu de créer une entrée, un bureau, des toilettes et une salle de repos.

1. FORMULAIRE AD'AP – Délibération n° 15/2015

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer le formulaire déclaratif de l'AD'AP pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduites pour la mairie et la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

2. CONVENTION AVEC LE KIOSQUE D'ATELIERS pour utilisation de la Salle des Fêtes Délibération n° 16/2015

Une convention a été établie entre la commune de Bérengenville la Campagne et l'Association du Kiosque d'Ateliers pour l'utilisation de la salle des fêtes pour des cours de danses de salon le mercredi soir.

Les critères évoqués par le Conseil Municipal ayant été respectés (exemple : la priorité pour la commune d'utiliser sa salle des fêtes suivant ses besoins).

Monsieur le Maire ayant exposé les détails de la convention, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter la convention avec Kiosque d'Atelier. Celle-ci doit en contrepartie nous fournir leur attestation d'assurance.

Monsieur le Maire propose également de réfléchir à une participation de la commune pour cette association en 2016.

3. LINEAIRE VOIE COMMUNALE – Délibération n° 17/2015

Chaque année, la préparation de la répartition des dotations de l'Etat donne lieu à un recensement des données physiques et financières des communes. Ces données sont également utilisées depuis 2012 pour la répartition du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales. La répartition de la DGF se base sur des critères de charges et de ressources déterminés de manière objective. Parmi les données physiques la longueur de voirie communale doit faire l'objet d'un recensement. En ce qui concerne notre commune, la longueur de voirie connue au 1^{er} janvier 2014 et retenue pour la répartition 2015 des dotations était de 3 668 mètres.

A ce jour la longueur de voirie communale recensée est de 5 187.66 mètres.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide le classement de la longueur de voirie de Bérengenville à 5 187.66 mètres.

4. DECISION MODIFICATIVE écriture budgétaire d'amortissement

Monsieur le Maire informe qu'une décision modificative doit être prise pour une augmentation de crédit au compte 6811 (dépenses de fonctionnement) ainsi qu'au compte 2802 (dépenses d'investissement) afin de passer l'ensemble des écritures d'amortissement pour 2015.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 6811 : Dot.amort.immos incorp.& corp		50.36 €		
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section		50.36 €		
D 6718 : Autres charges exceptionnelles	50.36 €			
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	50.36 €			
Total	50.36 €	50.36 €		
INVESTISSEMENT				
R 2802 : Frais documents d'urbanisme				155.48 €
R 28041582 : GFP : Bâtiments et installation			105.12 €	
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre entre section			105.12 €	155.48 €
R 10222 : FCTVA			50.36 €	
TOTAL R 10 : Dotations Fonds divers Réserves			50.36 €	
Total			155.48 €	155.48 €
Total Général	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette modification budgétaire.

5. ACHAT MATERIEL INFORMATIQUE – Délibération n° 19/2015

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'importance de l'informatique dans la vie de la commune, pour cela il serait souhaitable d'envisager l'achat un outil informatique portable relié en réseau sur le poste principal permettant ainsi la consultation à distance et à tout moment des documents.

Deux prestataires ont été sollicités et après consultation des devis,

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide le devis de Mondan Bureautique System pour l'achat d'un ordinateur portable d'un montant de 1098,75 euros TTC.

Il serait souhaitable de contacter notre assureur afin que celui-ci soit couvert pour le vol et les chocs.

6. DOSSIER D'INSTALLATION CLASSEE DE L'EARL DES HOULETTES Délibération n° 20/2015

Monsieur le Maire étant concerné par ce dossier en tant que propriétaire, Madame Sandrine Danel fait l'exposé du sujet aux Conseillers.

Le dossier d'installation classée de l'EARL des Houlettes était consultable en Mairie auprès du public du 24 août au 20 septembre. Personne ne s'est manifesté pendant cette consultation.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de donner son avis sur le dossier EARL des Houlettes.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au dossier à l'unanimité.

7. BAUX COMMUNAUX

Deux dossiers sont concernés, celui de la Forêt de Bérengenville attribué à Monsieur Niel, étant caduc en 2021, une décision sera prise en temps voulu.

Le dossier des Buttes cadastré ZB 23 signé en 1999 jusqu'en 2008 a été reconduit tacitement pour 9 ans jusqu'en 2017.

Monsieur le Maire demande la résiliation de ce bail, le propriétaire n'habitant plus la commune, cette parcelle sera remise en location suivant les procédures actuelles.

Le Conseil Municipal approuve cette décision.

8. POINTS SUR LES TRAVAUX

La Communauté de Communes est passée Route du Mesnil Péan pour la réfection de l'écoulement pluvial, une tranchée a été faite devant le château route de Louviers, il reste à araser le Chemin des Buttes.

9. VIE DES SYNDICATS

Monsieur le Maire évoque la Loi Notre du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale, s'inquiète de la refonte des communautés de communes et communautés d'agglomérations.

La Communauté de Communes ne cesse de perdre son personnel compétent, Monsieur Defarge responsable de l'urbanisme a quitté son poste cette semaine.

Le SIVOS : personne n'étant présent à la réunion de rentrée, le point sera fait à la prochaine réunion de conseil municipal .

10. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire précise que chaque propriétaire est tenu d'entretenir ses haies en limite de propriété par rapport à la voirie, il serait bon de le rappeler dans le prochain bulletin municipal.

Date à retenir :

17 octobre pour le repas choucroute

11 novembre

15 novembre repas des aînés au Vitotel spectacle cabaret avec le bus du SIVOS

6 et 13 décembre élections régionales

12 décembre Noël des enfants

Une réunion Communication est prévue pour samedi 26 octobre

Madame Rocrée précise que le projet du fleurissement communal est en cours d'étude auprès de la CDC.

La séance est levée à 23h30.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Patrick LHERMEROULT

LHERMEROULT Patrick	ROCREE Roselyne	DUHAMEL Agnès	ALLORGE Hervé
BOUCHER Martial absent	DANEL Sandrine	DAUBE François	FAUCHER Laurent Pv à Mme DUHAMEL
LEBOUCHER Francis absent	QUERUEL Geneviève	ROHEE Nathalie	